# COMPTE-RENDU DES SÉANCES

## DU GROUPE ROMAND

## DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU DIMANCHE 8 MAI 1955.

A PAYERNE

Président : M. H. STEHLÉ.

**Membres présents.** — Sœur Marie d'Aquin, M. J. Béranger, Mlle G. Berthoud, MM. J. Borel, J.-P. Borle, J. Boudry, A. Brauen, Mlles E. Bréguet, M. Broye, MM. E. Campiche, A. Cattin, M. Chevallier, M. Chouet, W. Cornaz, le chanoine G. Delaloye, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, R. Feller, l'abbé J. Gachet, A. Gilliard, A. Ginnel, W. Gunning, l'abbé J. Kaech, A. Kurz, A. Labhardt, J. Lerch, le Dr J. Mathez, G. Méautis, Mlle E. Montandon, MM. J.-P. Mouchet, F. Muller, E. Noir, J. Nussbaum, A. Perrenoud, H. Perrochon, Mlle L. Perrollaz, MM. G. de Plinval, G. Redard, H. Stehlé, S. Szynalski, J.-J. Thorens, A. Tripet, C. Wehrli.

**Séance administrative.**

En ouvrant la séance, M. Henri STEHLÉ, président, salue les participants et notamment M. et Mme J. Marouzeau, de Paris, M. et Mme P. Fabre, de Strasbourg, M. et Mme M. Renard, de Liège, MM. A. Burmeister, professeur, et Cornamusaz, syndic de Payerne.

Les membres du Groupe ayant pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance dans la *Revue des Études latines* de 1955, personne n'en demande la lecture.

M. STEHLÉ rapporte sur le projet d'adhésion du Groupe romand à la Société suisse des Sciences morales : après étude de la question, le comité renonce, dans les circonstances actuelles, à proposer au Groupe une demande d'adhésion tant à cette Société qu'à l'Association suisse pour l'étude de l'antiquité. L'Assemblée se range à l'avis du comité. M. Stehlé remercie Mlle Bréguet et Me J.-J. Thorens des démarches qu'ils ont faites pour renseigner le comité et le Groupe sur cette question.

La prochaine séance est fixée au dimanche 20 novembre 1955, à Genève.

**Communications à l'ordre du jour.**

I. — M. Marcel Renard, professeur aux Facultés des lettres de Liége et de Bruxelles, présente une interprétation nouvelle des *mosaïques d'Orbe-Boscéaz* (Vaud-Suisse).

Ces mosaïques ont fait l'objet de diverses études, relevant surtout de l'histoire de l'art. Mais on n'a pas prêté assez d'attention à leur signification idéologique et symbolique.

Les fragments dits « du cortège rustique » appartenaient en réalité à un ensemble figurant le calendrier des douze mois, ainsi que l'a récemment montré M. Henri Stern, *Représentations gallo-romaines des mois*, dans *Gallia*, IX, 1951, p. 22-30. Cette exégèse, qui a pour elle la force de l'évidence, permet de rejeter toutes les explications antérieurement proposées et de justifier le sujet par toutes les notions bénéfiques attachées au retour cyclique des mois.

De même, la représentation du Labyrinthe avec Thésée et le Minotaure est pleine de sens, puisqu'elle illustre notamment la défaite des forces du mal par la *virtus* du héros auquel l'homme de bien doit chercher à ressembler.

La mosaïque du Triton, détruite par malveillance peu après sa découverte, ne nous est plus connue que par une lithographie de l'époque, ce qui rend son interprétation difficile sur certains points de détail. Le dessin permet cependant de reconnaître Ariadne abandonnée par Thésée, les Saisons, le Soleil et la Lune, l'Océan, un Triton accompagné d'animaux marins. Cette mosaïque peut donc s'interpréter ainsi : de même qu'Ariadne, après l'abandon de Thésée, a connu la béatitude dionysiaque, de même le juste, qui a banni de son cœur les passions humaines, renaîtra après la mort, ainsi que renaissent les saisons ; une fois qu'il aura franchi l'Océan mythique et atteint, avec l'aide des démons favorables, les Iles Fortunées, il connaîtra le bonheur éternel dans les espaces sidéraux.

La mosaïque aux divinités planétaires est la plus belle de celles qui ont été mises au jour sur le site de l'antique *Urba*. Les sept divinités qui président aux jours de la semaine se succèdent de Saturne à Vénus, celle-ci occupant le centre de l'ensemble. Dieux et déesses sont accompagnés d'une part de l'image de Narcisse, de l'autre de celle de Ganymède. Dans les quatre angles, des Tritons et des Néréides. Enfin, ces motifs sont encadrés par une bordure où l'on voit les quatre saisons flanquées de scènes de chasse. Les doctrines de salut, dont on connaît la vogue à partir du IIe siècle de notre ère, éclairent le sens de la composi-

tion : celui qui pratique la *virtus* et dompte les forces mauvaises des passions (scènes de chasse) connaîtra la *felicitas* (saisons) ; après le trépas, de même que la légende promet au juste l'accès des Iles des Bienheureux (Tritons et Néréides), son âme, débarrassée de la gangue du corps (Narcisse), s'élèvera à travers les sept cercles (les sept divinités planétaires) pour atteindre enfin les régions suprêmes de l'immortalité (Ganymède).

Ces interprétations nouvelles, appuyées non seulement sur la comparaison avec d'autres documents archéologiques, mais aussi sur des textes éloquents, feront l'objet d'une prochaine monographie.

— S'associant aux remerciements qu'adresse à l'orateur M. Stehlé, M. Méautis exprime le vœu que, par des photographies aériennes, en particulier, on s'efforce de mieux repérer l'ensemble des vestiges romains d'Orbe.

— M. Marouzeau rappelle que la mosaïque du cortège rustique a fait l'objet d'échanges de vues à deux des séances de la Société et du Groupe romand (cf. dans la *Revue*, t. XIII, p. 237, et XIV, p. 24), sans qu'on ait pu décider s'il s'agit de récoltes contenues dans un filet ou d'accessoires de chasse.

— M. Labhardt pose la question de savoir si les mosaïques d'Orbe participent au même syncrétisme que la basilique de la Porte-Majeure.

— M. Béranger propose de rapprocher des mosaïques d'Orbe celles de Cologne.

— M. Noir estime, comme M. Renard, qu'il faut faire intervenir dans l'explication du cortège rustique les figurations de la bordure.

II. — M. Aurèle Cattin, professeur à l'École secondaire du Locle, étudie la question de *l'âme humaine et de la vie future dans les textes lyriques des tragédies de Sénèque.*

De tout temps, l'homme a été préoccupé par le problème de la vie future, et les littératures ancienne et moderne foisonnent de textes relatifs à ce sujet. Il est intéressant de savoir ce qu'en pense Sénèque. L'étude a déjà été faite en ce qui concerne les œuvres philosophiques, mais non les textes lyriques des tragédies.

Certains passages des chœurs décrivent avec force détails les enfers et leurs supplices et racontent les catabases d'Orphée, d'Hercule, de Thésée. Sénèque accepte-t-il une pareille vision de l'au-delà? Le chœur des Troyennes affirme que tout n'est que légendes et le philosophe appuie cette déclaration dans ses autres œuvres.

La vraie conviction du philosophe sur l'au-delà est illustrée par la tragédie d'*Hercule sur l'Oeta.* Le corps d'Hercule a été brûlé sur le bû-

cher, mais son âme est montée dans la région des astres, et son ombre revient sur la terre pour affirmer que tout homme vertueux ira dans le ciel, près des étoiles. Cette même idée est longuement développée dans la *Consolation à Marcia*. Cependant, ce n'est pas une immortalité illimitée, car un jour arrivera où l'univers s'écroulera, entraînant dans la mort les dieux et les hommes, et les âmes s'uniront à l'âme du nouvel univers. C'est la doctrine de l' « ecpyrosis » des anciens stoïciens. Les chœurs de *Thyeste* et d'*Hercule sur l'Oeta* décrivent une de ces fins du monde ; d'autres descriptions se trouvent dans les *Questions naturelles* et les *Consolations*. En revanche, si Sénèque s'enchante d'une immortalité totale dans les œuvres philosophiques, de cette immortalité il n'est pas question dans les tragédies.

Donc Sénèque, dans ses tragédies, comme dans ses œuvres philosophiques, s'en tient à la doctrine des stoïciens. Il fonde sa morale non sur l'immortalité de l'âme, mais sur la dignité de l'homme qu'il s'agit en son temps de défendre. Il lui manque une preuve pour affirmer l'immortalité illimitée de l'âme : ce serait qu'un homme ressuscite. Or, c'est précisément à cette époque que commence de se répandre par le monde le récit de la résurrection.

— Dans la discussion qui s'ouvre, après que M. Stehlé eut remercié M. Cattin, M. Favez remarque que Sénèque est obsédé, comme Lucrèce, par la peur de la mort. C'est faute de preuve d'une immortalité souhaitable qu'il s'en tient au rationalisme stoïcien.

— C'est également cette résistance de Sénèque à toute influence mystique que souligne M. de Plinval.

— M. Marouzeau, en louant l'effort loyal et méthodique de M. Cattin pour expliquer la pensée de Sénèque, demande si l'on ne pourrait pas chercher l'explication des incertitudes de Sénèque dans la chronologie?

M. Cattin se récuse sur la difficulté de fixer les dates des tragédies.

A la suite de la séance, un déjeuner réunit à l'hôtel de la Gare les très nombreux participants. M. Stehlé remercie les autorités de Payerne, qui se sont fait représenter, et M. Perrochon, professeur à Payerne, dont le dévouement a assuré le succès de cette journée. M. Cornamusaz, syndic de Payerne, salue les latinistes et les invite, au nom de la municipalité, à une visite aux Caves de la Ville, en fin d'après-midi. M. Marouzeau donne des nouvelles de la Société des Études latines, se félicitant en particulier de la voir devenir de plus en plus internationale. Envisageant un programme d'avenir, il songe aux bimillénaires de la mort de César et de Cicéron, qu'on pourrait, en sollicitant légèrement le calendrier, commémorer ensemble en 1957.

— M. Fabre, rappelant que la dernière séance du Groupe à laquelle il participa était celle du vingtième anniversaire, évoque la mémoire de M. le chanoine Pittet, le président d'alors, celle aussi de M. Niedermann. Il transmet les souvenirs et amitiés de M. Schilling, président du Groupe strasbourgeois.

— M. Renard, remerciant le Groupe romand de son accueil, lui adresse un message amical de la Société des Études latines de Bruxelles. Celle-ci va éditer un volume d'hommages à la mémoire de M. Niedermann. Les collaborateurs sont surtout suisses, français et belges. Il exprime le vœu de contacts plus fréquents entre latinistes belges et suisses-romands. La commémoration de la mort de César et de Cicéron en fournira peut-être l'occasion.

— M. H. Perrochon, de Payerne, privat-docent à la Faculté des lettres de Lausanne, fait ensuite une causerie pleine de charme, d'humour et de science, sur l'histoire et la légende de *la Reine Berthe*, qui fut une bienfaitrice de Payerne et l'incarnation de la patrie.

Dans l'après-midi, M. P. Margot, architecte, de Lausanne, directeur des travaux de restauration de *l'Abbatiale*, dirigea et commenta excellemment la visite de cette église clunisienne rendue à sa grande et sobre beauté.

Cette journée, en tous points réussie, trouva une fin cordiale dans la réception qu'offrit aux congressistes, dans sa Cave réputée, la ville de Payerne.

## II.

## Séance du dimanche 20 novembre 1955 à GENÈVE.

Président : M. H. Stehlé.

**Membres présents.** — Sœur Marie d'Aquin, MM. J. Béranger, le Rév. P. F. Bérard, D. van Berchem, Mlle G. Berthoud, Mme H. Bloch, M. H. Borle, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, Mlle M. Broye, MM. M. Burger, E. Campiche, P. Carraz, A. Cattin, Mme H. Chardonnens, MM. M. Chevallier, M. Chouet, D. Christoff, P. Collart, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, A. Gilliard, J. Grieshaber, W. Gunning, Y. James, l'abbé J. Kaech, A. Kurz, A. Labhardt, E. Liechtenhan, le Dr J. Mathez, G. Méautis, Mlle M.-J. Mercier, MM. J.-P. Mouchet, F. Muller, E. Noir, J. Nussbaum, A. Perrenoud, Mlle J.-M. Perrenoud, MM. G. de Plinval, G. Redard, Mme A.-M. Reymond, MM. J. Reymond, A. Riedlinger,